

Image not found or type unknown



Utilisation de courriers d'avocats a avocats dans une procédure.

Par **jean philippe 3131**, le **05/10/2015** à **20:22**

peut on se servir d'echanges de courriers d'avocats a avocats , ou de notaires a avocats pour se défendre dans une procédure civile auprès du tribunal de grande instance.